

La MAIRIE DE VIVIERS remercie
ses partenaires pour l'organisation de

la Viveraise

by arob@se



MAIRIE DE VIVIERS

20
TERRE
DE JEUX
24



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche[®]
LE DÉPARTEMENT



TERRE
DE RUNNING



Juby
Intérim
Entreprise de travail temporaire d'insertion



TERRASSEMENT PAR ASPIRATION



PÔLE DE CRYOTHÉRAPIE



Dimanche 1^{er} mars 2026
à partir de 9h30 à Viviers

Départs et arrivées dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville

la Viveraise
by arob@se

13^{ème} ÉDITION

10km RUNNING

COURSE NATURE + ENFANTS ET JEUNES

Avec classement et récompenses

Eveil Athlétique (800m)
Poussins (1,5km)
Benjamins-Minimes (2,5km)

A GAGNER

10km : 2 montres GARMIN
courses enfants-jeunes
2 paires de basket

Dimanche
1^{er} mars 2026
DÉPARTS À PARTIR DE 9h30
à Viviers

la Vivaroise

by arob@se

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026

Pour les personnes majeures, la participation à une manifestation running est soumise à la présentation obligatoire :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées. Sauf convention contraire, la personne majeure ne peut pas présenter à l'organisateur une licence d'une autre fédération.

Ou

- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que vous avez réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée : <https://pps.athle.fr/> dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Pour les mineurs, autorisation parentale :

<https://www.mairie-viviers.fr/vivre-a-viviers/sports-loisirs/>

INFORMATIONS PARTICIPANT.E.S :

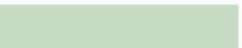
Nom : Prénom :
Sexe : Femme Homme Date de naissance : / /
N° de licence Club
Adresse :
Code postal Ville
Email : @ tél :

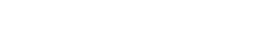
J'autorise l'organisateur à utiliser mon image en course pour toute publicité de « La Vivaroise » en version numérique ou papier.

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

J'autorise ma fille, mon fils, à participer à la course running « La Vivaroise » organisée par le service des sports de la commune de Viviers.

Signature d'un parent :

Signature : 

Nom - prénom : 

RÈGLEMENT DE LA COURSE « LA VIVAROISE »

1 - DÉPART / ARRIVÉE

Le départ et l'arrivée auront lieu dans la cour d'honneur de la Mairie. Nous vous proposerons un accueil café, un ravitaillement intermédiaire et un rafraîchissement à l'arrivée.

9h30 : 2,5 km - Benjamins/minimes

9h45 : 1,5 km - Poussins

10h : 800 m - Eveil athlétique

10h15 : 10 km de Cadet à Masters

2 - CATÉGORIES

- a. Féminin et masculin,
- b. Course enfants avec classement,
- c. Course 10km : de cadets à masters de 0 à 9.

3 - FRAIS D'INSCRIPTION

Courses enfants : gratuites

La Vivaroise 10km

- 10€ en pré-inscription jusqu'au 28 février minuit
- 15€ le jour de la course
(chèque à l'ordre du Trésor Public)

Tout engagement est ferme, définitif et non remboursable.

Bulletin d'inscription sur www.mairie-viviers.fr et inscription en ligne sur www.nikrome.com jusqu'au 28 février minuit.

4 - RETRAIT DES DOSSARDS

Dans la cour d'honneur de la mairie à partir de 8h00 le dimanche 1^{er} mars 2026. Dossard apparent pendant la course. **Se munir de 4 épingle de sûreté pour ce dossard. Le dossard n'est en aucun cas cessible.**

5 - ASSURANCE

L'organisateur est couvert par une assurance de responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur.

6 - RÉCOMPENSES

Aux 3 premiers scratchs femme et homme, au 1^{er} de chaque catégorie. Pas de cumul scratch et catégorie. Un lot sera remis à chaque participant. Récompenses pour les courses enfants à partir de 10h45.

7 - CONTACT

Service des sports
Hôtel de Ville
2 avenue Pierre Mendès France
07220 VIVIERS
Tél : 04 75 49 86 10
Mail : sport@mairie-viviers.fr
www.mairie-viviers.fr

Dimanche

1^{er} mars 2026

9h30 à Viviers

DÉPARTS

- ➔ 9h30 : 2,5 km - Benjamins/minimes
- ➔ 9h45 : 1,5 km - Poussins
- ➔ 10h : 800 m - Eveil athlétique
- ➔ 10h15 : 10 km de Cadet à Masters